

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2018_108

Séance du jeudi 20 décembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 14/12/2018

Présents : 15

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

**Secrétaire de
séance:Christelle
FOLCHER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, François FOLCHER, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE

Objet: Approbation du bornage de la parcelle I 446 - DE_2018_108

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de bornage de la parcelle I 446 située au Pré Platon et appartenant à madame Sylvie PLAGNES.

Cette parcelle est en effet bordée par les parcelles I449, I520, I522, I590 et I588 dont la commune est propriétaire.

Le Conseil municipal, après avoir étudié le plan et en avoir délibéré,

AUTORISE monsieur le Maire à signer le plan de bornage.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard

